



| AGIR POUR LE LOGEMENT |



16 décembre 2016

La FNAIM signe une convention de partenariat avec le réseau Côté Particuliers

La Fédération Nationale de l'Immobilier, qui rassemble quelque 10 000 adhérents, œuvre au quotidien, sous l'impulsion de son Président Jean-François BUET, pour la défense et l'unité de l'ensemble des professionnels de l'immobilier en France.

Attaché à ces principes, le réseau de professionnels de l'immobilier Côté Particuliers a décidé de rejoindre la FNAIM. Fort d'un réseau de 50 agences en licence de marque, implantées en cœur de ville, l'enseigne Côté Particuliers mise sur des services de qualité, des honoraires attractifs, et sur une transparence totale pour gagner la confiance de ses clients et travailler le plus souvent dans le cadre d'un mandat exclusif.

Pour Côté Particuliers, choisir la FNAIM «*c'est poursuivre une démarche de professionnalisme et de transparence qui sont les valeurs primordiales de notre réseau*» selon Jean-Philippe CROUAU, Directeur de l'enseigne, «*par ailleurs, l'action syndicale est plus que nécessaire pour nous faire avancer et être entendus par les pouvoirs publics*». De nouvelles réglementations, votées ces dernières années, ont considérablement modifié l'exercice des métiers de l'immobilier que ce soit dans le domaine de la transaction, de la gestion ou encore de la location.

Dans cette logique, rien de tel que la collaboration entre différents acteurs de l'immobilier. Un réseau de franchisés a pour but d'améliorer la performance commerciale de ses membres, grâce à des outils spécifiques. Un syndicat est, lui, nécessaire pour appuyer ses adhérents et rassembler ces derniers autour de valeurs communes.

«*Nous sommes heureux de compter parmi nos adhérents Côté Particuliers. Il s'agit pour nous d'une preuve de confiance envers notre rôle de premier syndicat de l'immobilier en France*», déclare Jean-François BUET, Président de la FNAIM.

A propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est l'organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julie Roland - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>



À propos du réseau Côté Particuliers

Crée en 2008, l'enseigne Côté Particuliers se développe en licence de marque et compte aujourd'hui 50 agences en France. Spécialistes de la transaction et de la location, les agences Côté Particuliers privilégient l'exclusivité en valorisant des services de qualité et de proximité associés à des honoraires réduits. Dans une logique de transparence et pour témoigner de son professionnalisme et de la satisfaction de ses clients, l'enseigne Côté Particuliers a généralisé en 2016 le recours aux avis clients pour l'ensemble des agences du réseau. L'enseigne accueille des entrepreneurs et des agents immobiliers indépendants en quête d'une image moderne, d'outils de qualité et d'économies sur les achats publicitaires.

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Toutes les informations sur la FNAIM](#)



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julie Roland - 01 41 05 02 0221-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>